



Les Cahiers d'Outre-Mer

Revue de géographie de Bordeaux

224 | Octobre-Décembre 2003
Paysannerie africaines et développement

Éditorial

Jean-Noël Salomon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/com/1160>

ISSN : 1961-8603

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2003

Pagination : 377-378

ISSN : 0373-5834

Référence électronique

Jean-Noël Salomon, « Éditorial », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 224 | Octobre-Décembre 2003, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/com/1160>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

Éditorial

Jean-Noël Salomon

- 1 Le numéro 224 des Cahiers d'Outre-Mer, à travers quelques articles pose le problème du développement socio-économique et de la modernité des paysanneries africaines et notamment en fonction des espaces naturels dont elles disposent, ceux-ci étant considérés comme des ressources potentielles.
- 2 La contribution de Jean-Michel LEBIGRE sur l' « obó » (la forêt) de São Tome et Principe, petit État équatorial du golfe du Biafra, est à verser au dossier du débat sur les forêts primaires qui, pour certains, n'existent pas... L'obó est une forêt ombrophile et néphéliphile de type nebelwald et, encore aujourd'hui, en marge de la vie économique et sociale du pays. Les arguments en faveur d'une non altération de l'obó par l'homme sont nombreux : l'île n'a été découverte qu'en 1470 par les Portugais et était complètement inhabitée ; les premiers défrichements ont été tardifs (19 et XXe siècles) et faibles (uniquement les basses terres pour la culture de la canne à sucre) ; enfin, le taux d'endémisme est important. Mais le débat reste ouvert. Toujours est-il que la ressource forestière est restée préservée. Mais pour quel profit ? Une voie semble prometteuse : l'écotourisme. Encore faudrait-il mettre en place des infra-structures et faire savoir l'intérêt de celui-ci.
- 3 Au Cameroun, et plus précisément dans le Bas-Moungo, Joseph Gabriel ELONG s'intéresse aux petites plantations villageoises de palmier à huile. Traditionnellement, ces dernières se maintenaient à partir de végétaux non sélectionnés. La production était en partie consommée localement et en partie commercialisée. Mais à partir de 1970, sous l'impulsion d'une société, la PAMOL, se sont développées des plantations de type industriel, avec des plants sélectionnés. Dès le début de cette période on observe un engouement généralisé pour les plantations de palmier à huile de telle sorte que les autorités se sont efforcées de mettre en place un programme d'encadrement structuré destiné à promouvoir les plantations villageoises. Le but était de favoriser la promotion socio-économique des populations, mais aussi la production nationale d'huile. Quel bilan peut-on en faire aujourd'hui ? C'est à cela que l'auteur s'efforce de répondre.

- 4 En pays Wolof (Sénégal), les systèmes de production extensifs ont souvent été interprétés comme le résultat de la faiblesse des traditions agraires et de la recherche du profit immédiat (au détriment des ressources environnementales). L'État a toujours milité pour une option productiviste le but étant de répondre d'abord à la demande pressante des industriels des oléagineux, puis de soutenir la croissance économique du pays. Les paysans ont cherché à jouer le jeu mais cependant en diversifiant leur production et surtout en élargissant les surfaces cultivées (lutte instinctive contre les inévitables chutes de rendements après quelques récoltes) et pour se prémunir des aléas climatiques. Selon l'auteur (Mamady SIDIBE) l'ensemble de ces pressions s'est traduit par une consommation d'espace (gnitatu bagane). Reste à se poser maintenant la question des limites face à l'essor démographique et au problème des terres disponibles sachant que des pertes de fertilité sont inévitables sur le long terme, sans apport artificiel.
- 5 Au Sud-Ouest du Togo, le Litimé est une région forestière où la culture cacaoyère s'est développée au détriment du milieu naturel. Au départ, comme le souligne Tak Youssif GNONGBO, le succès évident a suscité espoirs et migrations, mais les dégradations environnementales (sur pentes conséquentes) n'ont pas tardé. La composition floristique des formations végétales a été affectée et s'est appauvrie. Mais surtout on a assisté à un assèchement du milieu et à un départ des horizons de fertilité. De plus routes et travaux ont provoqué des mouvements de masse profonds stérilisant pour longtemps d'importantes superficies.
- 6 La boucle est bouclée et l'on peut se poser à nouveau la question du développement durable. Est-il possible de l'envisager sans tenir compte de l'exploitation débridée du milieu naturel, sans penser à son devenir ou à son utilité ? Le milieu naturel est un capital qu'il convient d'exploiter et de gérer, pas de dilapider.